GRC

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Protection des marchés financiers canadiens

EIPMF

Équipes intégrées de la police des marchés financiers

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

Nous nous employons à dissuader les personnes commettant des fraudes sur les marchés financiers en veillant à ce qu'elles sachent qu'elles courent un risque véritable d'être découvertes, enquêtées, poursuivies en justice et incarcérées.

La lutte contre la fraude est un combat permanent qui demeure un problème majeur dans notre société. Les règlements nationaux et internationaux plus sévères incitent les entreprises à améliorer leur gouvernance dans le but de maintenir la confiance des investisseurs et d'encourager les investissements. L'activité économique illégale revient à voler les travailleurs et les citoyens qui respectent la loi, et ses conséquences nous touchent tous.

Le gouvernement du Canada prend des mesures pour protéger l'intégrité de l'économie canadienne et de ses marchés financiers

Le discours du Trône de 2002 engageait le Canada à renforcer les mesures de répression des infractions graves liées à la fraude d'entreprise.

Le budget de 2003 annonçait des modifications législatives afin de :

- renforcer les peines pour les infractions graves liées à la fraude d'entreprise, le rassemblement de preuves et les condamnations;
- établir une juridiction concurrente pour poursuivre les contrevenants au niveau fédéral.

© 2008, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada
ISBN 978-0-662-08503-4
No. de cat. PS64-35/2008F-PDF

L'exécution des lois régissant les activités des entreprises et des marchés financiers allait donc prendre un nouveau virage – grâce à l'adoption d'une approche intégrée, dirigée par la GRC et ses partenaires.

La complexité des enquêtes financières exige une approche intégrée

Financées par le gouvernement du Canada sous les auspices de la GRC, les équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF) ont pour objectif de détecter, d'interpeller et de poursuivre en justice les personnes qui se servent des marchés financiers pour porter préjudice aux intérêts économiques des Canadiens. La GRC, qui gère le programme des EIPMF, travaille en partenariat avec le ministère de la Justice du Canada et Sécurité publique et Protection civile Canada. Le programme des EIPMF bénéficie également du soutien du ministère des Finances du Canada. Les équipes d'enquêteurs travaillent en collaboration étroite avec les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, les représentants des organismes fédéraux d'exécution de la loi, les autorités locales d'exécution de la loi, et des juricomptables.

Les premières EIPMF ont été établies en 2003 à Toronto et à Vancouver. Outre le centre national de soutien à Ottawa, le programme compte maintenant neuf équipes à l'échelle du pays :

- trois à Toronto;
- deux (dans chaque ville) à Montréal, Vancouver et Calgary.

Un programme d'intervention rapide a également été établi, ce qui permet aux équipes de réagir rapidement aux cas de fraude d'entreprise grave commise sur les marchés financiers et aux délits économiques partout au Canada. Étant donné que le crime n'a pas de

frontières, certaines enquêtes des EIPMF sont réalisées également à l'étranger. Dans certains cas, des agents de liaison de la GRC sont installés en permanence dans des pays étrangers pour aider à réunir des preuves et à atteindre les objectifs d'enquête des EIPMF. En outre, les EIPMF collaborent avec les organismes internationaux d'exécution de la loi.

Les EIPMF, qui font partie intégrante du Programme de criminalité financière de la GRC, ont été mises sur pied par le gouvernement du Canada dans le cadre d'une stratégie concertée destinée à protéger l'intégrité de l'économie canadienne et de ses marchés financiers. Plus précisément, les EIPMF :

- s'emploient à agit en partenariat avec les secteurs public et privé du Canada afin de protéger l'économie canadienne;
- montrent aux fraudeurs éventuels du milieu des affaires qu'elles sont déterminées à détecter et à punir les infractions commises sur les marchés financiers, ce qui renforce l'effet de dissuasion général;
- lancent un signal aux organismes intervenants, tels que les marchés boursiers et les organismes de réglementation des marchés que ces infractions ne sont pas prises à la légère.

De par leur nature même, les enquêtes financières sont complexes et doivent être exécutées rapidement. Pour cette raison, les équipes sont composées d'enquêteurs de la GRC, de conseillers juridiques, d'organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, de représentants d'autres organismes fédéraux et locaux d'exécution de la loi, de juricomptables et de divers employés de soutien, qui tiennent tous à prévenir la fraude sur les marchés financiers en appliquant la loi et en intentant des poursuites. Le personnel des EIPMF sont des spécialistes des enquêtes sur les marchés financiers, qui suivent une formation sur les techniques à la fine pointe et les nouveautés juridiques dans le domaine de la fraude en valeurs mobilières.

Si l'intégrité économique a toujours été une préoccupation pour la GRC, depuis avril 2006, elle constitue l'une de ses priorités stratégiques. Les EIPMF travaillent avec leurs divers partenaires pour assurer la sécurité et la sûreté de l'économie canadienne non seulement par l'exécution de la loi, mais également par la sensibilisation et l'éducation du public.

Sensibilisation et éducation du public

En plus de se concentrer sur les enquêtes et les partenariats avec d'autres organismes, les membres des EIPMF font également des discours à des conférences et à des séminaires afin d'informer le public et de prévenir la fraude commise sur les marchés financiers.

L'exécution de la loi ne peut être efficace sans la collaboration de nombreuses personnes. La sensibilisation, la prévention et la dissuasion jouent toutes un rôle dans la protection des marchés financiers. Tout le monde a un rôle à jouer à ce chapitre afin de protéger notre économie.

Ce que vous pouvez faire

Si vous investissez dans des titres du marché des valeurs mobilières :

- La connaissance du domaine est essentielle lorsque l'on investit dans les marchés financiers. Il est en effet important de connaître les entreprises dans lesquelles vous investissez et d'effectuer des recherches à leur sujet ou sur le courtier avec lequel vous traitez. Pour de plus amples renseignements,

veuillez consulter le site Web de la commission des valeurs mobilières de votre province.

Si vous êtes un employé d'une société et que vous pensez qu'une activité frauduleuse, de quelque nature que ce soit, a été commise :

- Tout employés d'une entreprise est tenu de signaler les activités malhonnêtes ou frauduleuses qui ont été commises ou qui sont sur le point d'être commises. Afin d'encourager les employés à dénoncer les actes fautifs, des lois pour la protection des dénonciateurs ont été adoptées pour les protéger contre les actes de représailles.

- La manière dont une infraction est détectée au départ dépend souvent de la relation du fraudeur avec l'entreprise. Les infractions commises par les employés d'une entreprise sont le plus souvent détectées à l'interne par suite de dénonciations et dans le cadre du processus de vérification. Pour de plus amples renseignements sur les mesures préventives, veuillez consulter notre site Web : **www.rcmp-grc.gc.ca/fio/imets_f.htm**

- Les fraudeurs externes sont le plus souvent détectés à l'aide de mécanismes externes, telles que les plaintes à Signalement en direct des délits économiques (SEDDE), de mesures de prévention efficaces et d'un bon système de sécurité de l'entreprise. Pour de plus amples renseignements sur le SEDDE, veuillez consulter le site **www.sedde.ca**.

  Le SEDDE est un partenariat intégré entre les organismes internationaux, fédéraux et provinciaux d'exécution de la loi, ainsi que des organismes de réglementation et des organisations commerciales privées qui ont un intérêt légitime à recevoir une copie des plaintes déposées concernant des délits économiques aux fins d'enquête.